



Comment le Crédit Suisse a héb

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Une fuite massive de documents d'une des plus grandes banques privées révèle que ses comptes bancaires ont été utilisés par des criminels de guerre, des barons de la drogue, des fraudeurs et des dirigeants corrompus.

XAVIER COUNASSE
JOËL MATRICHE
AVEC L'OCCRP

Un espion yéménite impliqué dans des actes de torture. Des bureaucrates accusés d'avoir pillé la richesse pétrolière du Venezuela. Le roi de Jordanie qui délocalise sa fortune offshore alors que son pays réclame l'aide humanitaire. Un cadre allemand du groupe Siemens qui soudoie des fonctionnaires nigériens pour obtenir la signature de contrats.

Les « héros malgré eux » de cette nouvelle enquête viennent des quatre coins du monde. Ils ne se connaissent pas. Pourtant, deux éléments les unissent. Ils sont assis sur des fortunes colossales, dont l'origine est plus que douteuse. Et ils ont logé leur « coffre-fort » à la même adresse : le Crédit Suisse. Une institution à Zurich. Un mastodonte, même. Avec près de 50.000 employés et 1,6 million de clients, le Crédit Suisse est l'un des fleurons bancaires de la Confédération helvétique. Mais l'établissement se trouve aujourd'hui au cœur d'une nouvelle fuite massive de données.

Une source anonyme a transmis à nos confrères du *Süddeutsche Zeitung* un listing comprenant plus de 30.000 bénéficiaires de comptes logés au sein de la banque suisse. Sous la coordination de l'OCCRP (Organized Crime and Corruption Reporting Project), plus de 160 journalistes de 48 médias, dont *Le Soir*, ont épluché ces données.

Il ressort de cette enquête collaborative que le Crédit Suisse a hébergé l'argent du crime et de la corruption durant plusieurs décennies. On trouve parmi les clients de l'établissement des dizaines de dictateurs et d'hommes politiques corrompus, plusieurs grosses fortunes à l'origine illicite ou douteuse, des individus et des entreprises frappés par des sanctions internationales, des espions, ainsi que des criminels appartenant à des réseaux mafieux.

Les Suisse Secrets viennent confirmer que la banque helvétique s'est parfois assise sur les règles de vigilance qui s'imposent pourtant aux banques lors de l'analyse du profil de risques de leurs clients. Empêtré depuis plusieurs années dans une série de scandales fi-

nanciers, le Crédit Suisse est déjà accusé par la justice de son pays d'avoir permis le blanchiment d'argent d'un réseau bulgare de trafiquants de drogue (lire ci-dessous).

Des radars défaillants

Les documents disponibles ne concernent qu'une infime partie des clients du Crédit Suisse. Mais ils livrent un aperçu révélateur des pratiques de la banque. Les dossiers analysés par le consortium montrent que plusieurs individus, poursuivis notamment pour violation des droits de l'homme, ont pu loger leurs avoirs sans problème au sein de l'institution suisse. Alors qu'une simple recherche sur le net aurait suffi à les disqualifier.

C'est le cas de l'ex-chef des armées d'Algérie, Khaled Nezzar. Il a dirigé son pays de 1991 à 1993, lorsque celui-ci était plongé dans une sanglante guerre civile. Inculpé en 2011 en Suisse pour « crimes contre l'humanité », Khaled Nezzar a pu détenir deux comptes – et 2 millions de francs suisses (1,90 million d'euros) – dans la prestigieuse banque entre 2004 et 2013. L'origine de ses fonds est inconnue.

Les « héros » de cette nouvelle enquête sont assis sur des fortunes colossales, dont l'origine est plus que douteuse. Et ils ont logé leur « coffre-fort » à la même adresse

Dans la liste des clients sulfureux de l'établissement helvétique, on trouve également des politiques et hauts fonctionnaires de Tunisie, d'Égypte, de Libye, de Syrie et du Yémen qui ont filtré de grosses sommes d'argent de leur pays lors du « Printemps arabe ». Mais aussi la fille de Nazarbaïev, l'ex-président du Kazakhstan, qui a pu se constituer en toute discrétion un petit bas de laine de 33 millions d'euros. Ou encore l'ex-président d'Arménie Armen Sarkissian, qui a ouvert un compte lorsqu'il était ambassadeur au Royaume-Uni sans le déclarer aux autorités de son pays, en toute illégalité.

Les experts en « conformité ban-

La réponse du Crédit Suisse

En réponse à une liste détaillée de questions envoyées par les journalistes du consortium, la banque helvète a fourni la déclaration suivante : « Le Crédit Suisse rejette fermement les allégations et déductions concernant les prétendues pratiques commerciales de la banque. Les questions présentées sont essentiellement historiques, remontant dans certains cas aux années 70. Les comptes-rendus de ces questions sont basés sur des informations partielles sorties de leur contexte, ce qui donne lieu à des interprétations tendancieuses de la politique de la banque. Bien que le Crédit Suisse ne puisse pas faire de commentaires sur ses relations avec des clients potentiels, nous pouvons confirmer que des mesures ont été prises conformément aux politiques et aux exigences réglementaires applicables aux moments concernés. En tant qu'institution financière mondiale de premier plan, le Crédit Suisse est parfaitement conscient de sa responsabilité (...) qui est de veiller à ce que les normes de conduite les plus élevées soient respectées. Ces allégations médiatiques semblent être un effort concerté pour discréditer la banque et la place financière suisse, qui a connu des changements importants au cours des dernières années (...). Le Crédit Suisse a pris une série de mesures importantes au cours de la dernière décennie, notamment des investissements considérables dans la lutte contre la criminalité financière. » Invoquant la législation suisse sur le secret bancaire, la banque n'a fourni aucune réponse sur les clients identifiés comme problématiques. Mais après un « examen préliminaire d'un grand nombre de comptes » sur lesquels nous l'avons interrogée, la banque affirme que « plus de 90 % des comptes sont maintenant « fermés ou en cours de fermeture ». Sans fournir de document permettant de le vérifier. L'absence de réponses circonstanciées de la banque ne permet pas non plus de savoir si elle a respecté ses obligations en signalant les avoirs suspects aux autorités anti-blanchiment.

Le représentant du Crédit Suisse ajoute que la banque a une « politique stricte de tolérance zéro à l'égard de la fraude fiscale ». Concluant que son institution « continue à analyser ces questions et à prendre des mesures supplémentaires si nécessaire ». X.C., JO.MA. ET L'OCCRP

linquants en col blanc, en quête d'opacité.

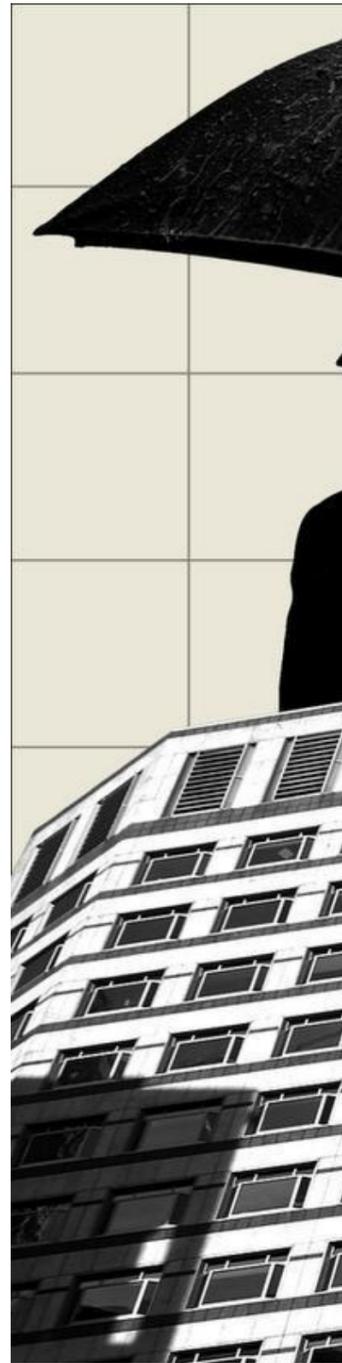
La Suisse a toutefois levé une partie de son sacro-saint secret bancaire, au niveau international. Le pays participe en effet à l'échange automatique d'informations bancaires entre administrations fiscales. Un accord conclu, entre autres, avec les pays de l'Union européenne, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017. « Depuis, la Suisse échange automatiquement avec les autorités fiscales étrangères (notamment belges) des renseignements sur les comptes financiers détenus par des non-résidents auprès d'institutions financières suisses. Grâce à cela, l'administration fiscale belge sait quasiment tout des comptes à l'étranger », explique l'avocat fiscaliste Denis-Emmanuel Philippe. Qui voit dans ces nouveaux échanges un véritable « game changer » sur la scène fiscale internationale. Ceci explique peut-être pourquoi les pays d'Europe occidentale ne représentent que 1 % des données de cette nouvelle fuite. Alors que les ressortissants d'Égypte, d'Ukraine ou du Venezuela y sont surreprésentés, des pays qui n'ont pas signé d'accord de partage des informations bancaires avec la Suisse.

Des employés très conciliants

Les journalistes de l'OCCRP ont pu s'entretenir avec une bonne dizaine d'employés du Crédit Suisse (anciens ou actuels). Pour leur demander comment ils justifient l'existence de cette (longue) liste de clients problématiques. Sous couvert d'anonymat, plusieurs témoignages se recourent. La plupart des employés interrogés parlent d'une culture d'entreprise toxique. Un ancien haut dirigeant affirme même avoir pris une « retraite anticipée », choqué que les intérêts commerciaux du groupe prennent le pas sur les exigences de conformité. Les bonus du personnel étaient par exemple calculés sur base du « new net money » : il fallait donc qu'un banquier fasse entrer plus d'argent qu'il n'en sorte pour obtenir ces primes. « La banque incite à fermer les yeux sur un compte qu'on sait être toxique », déplore un cadre historique.

La banque attire surtout « des mercenaires qui cherchent à s'enrichir d'abord (...), quelle que soit la manière dont vous gagnez cet argent », poursuit un autre employé. « Vous n'avez pas besoin de vous soucier de ce qui se passera dans dix ans, car il est peu probable que vous soyez encore là. » Or, c'est généralement le temps qu'il faut pour que les « affaires » explosent. Selon plusieurs témoins, les comptes des très gros poissons étaient tenus si secrets que seuls quelques cadres supérieurs connaissaient l'identité réelle du propriétaire.

Une journaliste de l'OCCRP s'est risquée à une expérience de terrain. Prétextant agir au nom d'un riche Africain, elle a contacté la banque pour ouvrir un compte numéroté. Les dirigeants, désireux d'attirer l'investisseur fortuné, ont organisé un appel vidéo pour expliquer les différentes options disponibles et coller au mieux aux besoins du potentiel client. « Il y a peu de personnes, même au sein de la banque, qui pourraient avoir accès aux informations relatives à votre compte », a assuré un vice-président du Crédit Suisse à la journaliste. Allant un cran plus loin, ce vice-président a même proposé de placer l'argent dans plusieurs véhicules financiers connus pour leur opacité, comme des trusts ou des holdings avec prête-noms, sortant tout le catalogue de mesures permettant de mettre le plus de barrières possible entre le client et ses avoirs. Il n'y a pas à dire, on sait recevoir au Crédit Suisse.



Ce nouveau « leak » vient confirmer que le Crédit Suisse s'est parfois assis sur les règles de vigilance qui s'imposent pourtant aux banques lors de l'analyse du profil de risques de leurs clients. © DR

KROLL



caire » (ou prévention du risque) qui ont examiné des dossiers portés par l'OCCRP estiment que nombre de clients précités n'auraient jamais dû être autorisés à effectuer des opérations bancaires au Crédit Suisse.

Si quelques dizaines de noms belges apparaissent dans cette nouvelle fuite, aucun des individus identifiés ne réside en Belgique et ne doit donc y payer ses impôts. *Le Soir* a tout de même passé au peigne fin l'ensemble des ressortissants ayant la nationalité belge, mais n'a identifié aucun récit d'intérêt public.

Un secret partiellement levé

Cette concentration de fonds issus de la criminalité doit beaucoup à la pratique du secret bancaire suisse, inscrit dans la loi depuis 1934. Toute personne qui divulguerait des informations bancaires risque toujours la prison, en Suisse. Ce qui a, selon divers magistrats anti-blanchiment, attiré sur le territoire helvétique une série de dé-